

Programmeur automatisation



Tu veux faire partie d'une équipe chevronnée qui prend à cœur les changements climatiques et l'environnement. Chez Boivin Évolution, nous embauchons des gens passionnés par l'innovation pour concevoir des véhicules 100% électrique pour la cueillette des matières résiduelles.

Si tu te sens interpellé par ce défi et désires toi aussi faire une différence pour l'environnement, nous avons actuellement un poste de disponible :

Programmeur automatisation

Sommaire :

Vous êtes responsable de l'ensemble des projets de développement en automatisation qui vous sont confiés. Les projets concernent des produits hautement technologiques d'équipements mobiles 100% électriques. L'objectif est de développer de nouvelles fonctionnalités et d'améliorer des fonctionnalités existantes sur les produits actuels et à venir. Vous serez appelé à faire de la programmation des interfaces opérateurs (HMI) sous l'environnement CoDeSys, de programmer des automates programmables sous l'environnement CoDeSys (Structured text, Function block) ainsi que de programmer les drives de type « drive de traction pour véhicule électrique ».

Exigences :

- Diplôme d'études collégiale (DEC) en électronique industrielle avec 5 ans d'expérience dans le domaine manufacturier ou Baccalauréat en génie électrique;
- Connaissance du logiciel CoDeSys;
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit (anglais fonctionnel);
- Connaissance du logiciel Autocad ou de tout autre logiciel d'automatisation (un atout);
- Expérience en gestion de projet (un atout).

Compétences recherchées :

- Bon esprit d'équipe
- Débrouillard et autonome
- Bon sens de l'analyse, souci de l'exactitude et du détail
- Polyvalent et apte à mener plusieurs projets de front
- Bon sens de la communication écrite et verbale

Rémunération compétitive avec le marché. Si vous répondez à ces critères et désirez en savoir plus **veuillez nous faire parvenir votre candidature par courriel à : rh@bev.ca**

Notez que le masculin est utilisé pour alléger le texte et n'exclut en rien l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et toutes autres minorités visibles.